

Association Sportive du Lycée Aliénor d'Aquitaine

1) Autorisation parentale :

Je soussigné(e) demeurant à
 autorise l'élève classe de Int - Dp - Ext
 né(e) le

à faire partie de l'association sportive du lycée.

Téléphone portable des parents : De l'enfant :

Email de l'élève obligatoire :

Activités sportives choisies :

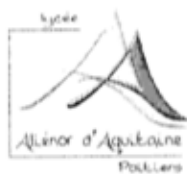
Tout licencié à jour de sa cotisation peut pratiquer toutes les activités proposées par l'association.

En outre j'accepte :

- Qu'il (elle) se rende librement sur le lieu des activités, utilise un véhicule privé conduit par lui-même ou un autre.
- Que les responsables de l'Association Sportive et (ou) de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.
- Autorise l'AS à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal du lycée, site internet, publication, reportages) des photographies prises au cours des activités de l'Association sportive.

Fait àLe signature des parents

2) Un chèque de 20€ à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Aliénor d'Aquitaine.



Utilisation de photographie par le lycée

Dans le cadre de nos activités pédagogiques (ou de la promotion de celle-ci), nous sommes amenés à utiliser des photographies d'élèves ou d'étudiants pour notre site internet et dans les différentes publications de l'établissement. Il ne s'agit pas de photographie individuelle ou d'identité, mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des élèves en action.

En application de la loi informatique et liberté et du droit à l'image, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves et leur famille.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage de ces images sera sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (les prénoms seront modifiés). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant (ou vous-même si majeur) si possible lors des prises de vue, soit de masquer son / votre visage.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents (ou des élèves eux-mêmes si majeurs) pour cette utilisation.